

Mesdames et Messieurs, chers Bièvrois,

Les maillons et aléas de la vie d'une administration communale sont, au final, très semblables à ceux qui forment le quotidien des familles.

Ainsi, emplie d'une énergie positive et nouvelle, la commune fait sa rentrée en septembre, œuvre laborieusement jusqu'aux fêtes de fin d'année, où elle se laisse alors gagner par un esprit chaleureux et convivial. S'ensuivent à nouveau plusieurs mois de labeur, puis vient alors la fin de l'année scolaire où se profilent les vacances d'été : c'est la « dernière ligne droite », comme l'on a coutume de dire, avant le relâchement salvateur et mérité du congé estival.

C'est l'heure du bilan provisoire sur l'année professionnelle et scolaire écoulée : les examens, évaluations, et rapports divers, viennent apporter leur lot de conclusions définitives pour la suite.

La commune, à l'image d'un étudiant désireux de progresser et de s'améliorer, a, pour sa part, pu s'autoévaluer grâce au rapport annuel sur la situation de l'Administration et des Affaires communales. Chaque partie de ce rapport nous permettant, en effet, de visualiser pour l'année écoulée et au regard des années précédentes, l'état et l'évolution de chacun des services communaux.

Chômage en baisse, population en hausse !

Tout d'abord, j'aimerais évoquer avec vous quelques statistiques positives en lien avec la situation socio-économique de notre commune.

Il se trouve que nous pouvons nous réjouir de constater, grâce aux données fournies par la Maison de l'Emploi, l'ONEM et l'IWEPS, une diminution considérable du taux de chômage des 15-64 ans à Bièvre et ce, sur le long terme. En effet, notre commune affiche un taux de chômage de 7,5% pour l'année 2016 (contre 9,1% en 2015 ou encore 9,2% en 2014), creusant ainsi un peu plus l'écart avec la moyenne wallonne qui s'élève à 10,6% pour l'année 2016 également. A titre indicatif, précisons que le nombre de chômeurs indemnisés recensés sur notre commune va décroissant d'année en année : 218 en 2006, 205 en 2010, 182 en 2014, 121 en 2017.

De manière globale, ce recul du taux chômage trouve son explication dans les mesures prises par nos gouvernements pour stimuler la volonté d'entreprendre et la création d'emploi. Elle trouve aussi son origine dans l'aide qui est apportée plus localement aux chercheurs d'emploi par les organismes communaux et leurs relais (zoning communal, CPAS, ADL, Maison de l'Emploi, etc.), mais également par la volonté de maintenir au plus bas les taxes communales, et au soutien apporté aux entreprises locales en sous-traitant notamment, à celles-ci, des tâches à réaliser par l'Administration communale.

Je tiens également à saluer la vivacité des entreprises et des commerces de notre commune, qui œuvrent souvent de manière déterminée à leur essor, ne manquant pas, par ce biais, d'amener leur pierre à l'édifice en procédant à des embauches régulières de personnel.

Les nombreux commerces et entreprises de notre commune, de même que les administrations locales, les associations (sportives, culturelles, etc.) contribuent à donner une image positive et dynamique de notre commune, ce dont je ne manque pas de me réjouir chaque jour. Ce caractère attractif, cette image de commune où il fait bon vivre, se traduit de nombreuses manières, et notamment par une augmentation graduelle de la population, qui a ainsi

récemment dépassé le seuil des 3300 habitants (3309 exactement, contre 3215 en 2014, 3250 en 2015 et 3258 en 2016).

Cette augmentation de la population traduit également le fait qu'il est attractif de vivre en zone rurale quand, comme à Bièvre, l'on trouve des facilités telles que de l'emploi et des commerces divers à proximité.

A cet égard, je vous invite à découvrir ou redécouvrir le magnifique reportage consacré à la Semois et ses environs, paru dans le magazine « L'Eventail », dans son édition du mois d'octobre 2017. En effet, en plus de présenter une qualité d'images et de propos remarquable, ce dossier démontre que le cadre de vie de notre région contribue à en renforcer l'attractivité pour les touristes et de futurs habitants.

Programme des activités de l'été

Du côté de la vie culturelle et associative, les projets se multiplient également ! Nous pouvons dire que les différents opérateurs culturels et touristiques (Centre Culturel, Bibliothèque, Office du Tourisme, etc. – ça bouge !) n'ont jamais été aussi visibles et actifs, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Ajoutons à cela les initiatives émanant des clubs des jeunes et autres groupements associatifs ou citoyens, et nous obtenons un programme complet et varié d'activités à destination du plus grand nombre et ce, tout au long de l'année.

Ainsi, cet été, aux traditionnelles kermesses viendront s'ajouter bon nombre d'événements dont, entre autres, la troisième édition de la fête des belges ou encore le très pointu P'tit Faystival. Que vous soyez amateur de folklore ou de découvertes musicales, vous trouverez de quoi vous contenter parmi la liste des activités en commune de Bièvre et alentours, que vous retrouverez sur le site internet de la commune ou encore, sur celui de la Maison du Tourisme du pays de Bouillon.

Ainsi, comme le démontrent ces quelques points, Bièvre est une commune qui bouge, qui crée de l'emploi et où il fait bon vivre, ce dont nous pouvons nous réjouir pour le futur ! A toutes et tous, je souhaite un bel été, de belles vacances et un repos bénéfique.

Bonne lecture.

David CLARINVAL

Député-Bourgmestre